



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sidérurgie

Question orale n° 66

Texte de la question

M. Michel Liebgott interroge M. le secrétaire d'Etat à l'industrie au sujet de la politique industrielle de la France à propos de la sidérurgie. Avant l'été, le groupe Usinor enregistrait l'échec du rachat de la société sidérurgique espagnole CSI, que reprenait le groupe luxembourgeois Arbed. Cela permet à ce groupe de reprendre la production de fil et de rail, jusque-là abandonnée. Cela occasionnera une concurrence nouvelle pour le groupe français. Ce dernier semble déjà affaibli puisque, alors que ses partenaires ont entamé leur phase de regroupement, Usinor est passé de la première à la quatrième place mondiale en tonnage. C'est dans ce contexte qu'a été annoncée la fermeture du train à fil de Longwy le 10 juillet dernier. Depuis lors, les élus, les organisations syndicales, les employés du groupe se posent la question de la stratégie industrielle française, plus particulièrement pour la filière de produits dite « Aster ». Plusieurs sites français sont directement concernés, notamment ceux d'Unimétal ou d'Ascométal. C'est pourquoi il souhaite qu'il apporte à la représentation nationale les éclaircissements sur les orientations que le Gouvernement entend suivre et défendre auprès du groupe Usinor.

Texte de la réponse

M. le président. M. Michel Liebgott a présenté une question, n° 66, ainsi rédigée:

«M. Michel Liebgott interroge M. le secrétaire d'Etat à l'industrie au sujet de la politique industrielle de la France concernant la sidérurgie. Avant l'été, le groupe Usinor enregistrait l'échec du rachat de la société sidérurgique espagnole CSI, que reprenait le groupe luxembourgeois Arbed. Cela permet à ce groupe de reprendre la production de fil et de rail, jusque-là abandonnée. Cela occasionnera une concurrence nouvelle pour le groupe français. Ce dernier semble déjà affaibli puisque, alors que ses partenaires ont entamé leur phase de regroupement, Usinor est passé de la première à la quatrième place mondiale en tonnage. C'est dans ce contexte qu'a été annoncée la fermeture du train à fil de Longwy le 10 juillet dernier. Depuis lors, les élus, les organisations syndicales et les employés du groupe se posent la question de la stratégie industrielle française, plus particulièrement pour la filière de produits dite ASTER. Plusieurs sites français sont directement concernés, notamment ceux d'Unimétal ou d'Ascométal. C'est pourquoi je souhaite qu'il apporte à la représentation nationale les éclaircissements sur les orientations que le Gouvernement entend suivre et défendre auprès du groupe Usinor.»

La parole est à M. Roland Metzinger, suppléant M. Michel Liebgott, pour exposer la question de celui-ci.

M. Roland Metzinger. M. Michel Liebgott, empêché, a souhaité que j'expose sa question à M. le secrétaire d'Etat à l'industrie au sujet de la politique industrielle de la France concernant la sidérurgie.

Avant l'été, le groupe Usinor enregistrait l'échec du rachat de la société sidérurgique espagnole CSI, que reprenait le groupe luxembourgeois Arbed. Cela permet à ce groupe de reprendre la production de fil et de rail, jusque là abandonnée. Cela occasionnera une concurrence nouvelle pour le groupe français. Ce dernier semble déjà affaibli puisque, alors que ses partenaires ont entamé leur phase de regroupement, Usinor est passé de la première à la quatrième place mondiale en tonnage. C'est dans ce contexte qu'a été annoncée la fermeture du train à fil de Longwy, le 10 juillet dernier. Depuis lors, les élus, les organisations syndicales et les employés du

groupe se posent la question de la stratégie industrielle française, plus particulièrement pour la filière de produits dite ASTER. Plusieurs sites français sont directement concernés, notamment ceux d'Unimétal ou d'Ascométal. C'est pourquoi, monsieur le secrétaire d'Etat, M. Liebgott souhaite que vous apportiez à la représentation nationale les éclaircissements sur les orientations que le Gouvernement entend suivre et défendre auprès du groupe Usinor.

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'Etat à l'industrie.

M. Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie. Monsieur le député, vous avez raison de souligner, au nom de M. Liebgott et en votre nom propre, j'en suis certain, l'importance industrielle du secteur sidérurgique. Comme vous le savez, le groupe Usinor est devenu, il y a quelques semaines, un groupe entièrement privé après la cession des dernières parts de l'Etat dans son capital, parts qui s'élevaient à 7,7 %.

Il doit adapter sa stratégie à la nouvelle donne mondiale en étendant ses marchés, en s'adaptant à la mutation permanente qui caractérise ses principales activités - l'automobile, l'emballage et l'énergie - et en se donnant les moyens d'affronter la concurrence qui s'est avivée au plan international du fait de la globalisation des marchés. Le groupe Usinor doit de ce fait, vous l'avez dit, rassurer les élus, les syndicats et les employés sur sa stratégie. Récemment, il a tenté un rapprochement avec Aceralia à l'occasion de la privatisation de ce sidérurgiste public espagnol. Mais c'est la proposition du luxembourgeois Arbed qui a finalement été retenue par les autorités espagnoles. Toutefois, Usinor a pu conclure, le 31 octobre 1997, un accord de coopération dont il faut se féliciter, avec les deux entreprises, dans le domaine des tôles pour automobiles.

Cet accord prévoit la montée de 32,5 % à 49 % de la participation de Sollac dans la société Sidmed avec une augmentation de la capacité de 50 % de cette dernière.

Ces nouvelles capacités de production permettront à Usinor de mieux répondre à ses objectifs stratégiques de développement dans le domaine automobile. Elles confortent également les débouchés en bobines laminées à chaud de l'aciérie de Fos-sur-Mer.

Usinor poursuit donc - et c'est une saine décision - sa stratégie de développement international et de renforcement de ses débouchés, notamment ceux de ses usines françaises, dans des aciers essentiellement techniques, à haute valeur ajoutée.

Ainsi, si le groupe se trouve en quatrième position mondiale pour le tonnage produit, il se situe en deuxième position, monsieur le député, par son chiffre d'affaires sidérurgique - 71 milliards de francs en 1996; c'est une très belle performance -, lequel est désormais marqué par des évolutions internes des produits: la disparition des produits longs courants, la part majoritaire des Aciers plats - avec 35 milliards de francs de chiffre d'affaires - qui a agrandi son périmètre essentiellement en Europe, la dimension internationale acquise par la société Ugine qui fait partie du groupe, avec 16 milliards de francs de chiffre d'affaires, le développement des activités de transformation de la branche aciers spéciaux avec l'acquisition par Ascométal de sociétés de forge et de fabrication de ressorts: 13,5 milliards de chiffre d'affaires.

Pour sa part, la branche Aciers spéciaux comporte pour principales sociétés Ascométal et Allevard pour les aciers de construction mécanique automobiles et ferroviaires, Unimétal pour le fil machine, Creusot-Loire Industrie pour la fabrication de tôles extrafortes notamment destinées à la défense, à l'énergie et aux équipementiers pour l'industrie automobile.

Cette branche sélectionne ses points forts et recherche des alliances pour valoriser les efforts financiers de recherche-développement et de commercialisation, par exemple par des acquisitions, comme cela vient de se présenter avec le rachat annoncé en octobre du groupe Fafer, la fabrique de fer de Charleroi, en Belgique. Un effort de redressement est également en oeuvre dans le secteur des fils machine de moyenne et haute gamme, utilisés notamment dans les industries du décolletage, de l'étirage, de la frappe à froid, du fil pour pneumatiques et du tréfilage, et élaborés par la filiale Unimétal.

Cet effort de redressement comporte des mesures financières d'environ deux milliards de francs sur les fonds propres d'Unimétal et des mesures industrielles. Parmi celles-ci figurent l'optimisation de la marche du four électrique de Grandange et la rationalisation des trains à fil. C'est dans ce contexte international, mouvant, évolutif qu'est intervenue la décision de fermeture du train à fil de Longwy. Je me suis assuré en recevant le président directeur général d'Usinor, il y a quelques jours, le 19 novembre, que le personnel serait intégralement reclassé, notamment à la suite de l'accord passé avec Arbed, pour lequel le président-directeur général d'Usinor s'est porté fort, permettant qu'une partie des effectifs soit affectée à la société du train à fil de Schiffange, à quelques kilomètres de là, au Luxembourg.

Les dispositions prises dans ce sens doivent m'être prochainement confirmées par écrit par M. Francis Mer, le

dirigeant de l'entreprise.

J'ai également obtenu que la SODIE intervienne pour implanter dans le bassin de Longwy une activité économique qui puisse compenser - et nous y serons très attentifs - les effets de la fermeture.

Par ailleurs, le comité interministériel d'aménagement du territoire qui se tiendra le 15 décembre, c'est-à-dire lundi prochain, sera amené à décider un ensemble de mesures complémentaires et importantes en faveur de Longwy et de sa région. Nous aurons certainement, monsieur le député, l'occasion d'en parler.

Soyez assuré que tous les membres du Gouvernement sont, à la demande du Premier ministre, très attentif à la situation du nord de la Lorraine et tout particulièrement à celle du groupe Usinor.

De plus - mais vous le savez bien -, les ministres lorrains, comme M. Masseret, qui est ici présent, et moi-même, sont doublement attentifs, s'il en était besoin, à ce que cela se passe le mieux possible pour l'avenir de l'économie lorraine, celui de Longwy et de sa région.

M. le président. La parole est à M. Roland Metzinger.

M. Roland Metzinger. Je vous remercie, monsieur le secrétaire d'Etat, de la précision de votre réponse.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 66

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 décembre 1997, page 6706

Réponse publiée le : 10 décembre 1997, page 7152

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 2 décembre 1997